

Itteville

ensemble



Moments d'authenticité et de partage

Mairie d'Itteville - 01 64 93 77 00

Lundi, Mercredi, Jeudi : 9h00-12h30 et 15h00-17h30
Mardi, Vendredi : 9h00-12h30 Samedi : 8h30-12h00



Commune d'Itteville



Itteville.fr

91 Janvier - Février 2020

OUVERTURE LE 16 janvier 2020

biooop

ITTEVILLE



Fruits & Légumes

Vrac & épicerie

Hygiène & Beauté

Produits frais

Maison

Pain & Fromagerie

**Zone Commerciale
Intermarché
91760 ITTEVILLE**

Édito

© Hervé Durand

L'année qui vient de s'achever aura été marquée par de nombreux drames.

Nous aurons tous été frappés dans nos cœurs et nos esprits par les attentats meurtriers contre nos policiers ou nos soldats ou encore, l'incendie de Notre Dame.

Que ces événements nous incitent à être toujours plus solidaires les uns envers les autres.

L'année qui s'annonce sera porteuse d'immenses espoirs dans le domaine de la recherche médicale et de la santé.

Le Téléthon du mois dernier a mis l'accent sur les progrès qui ont été réalisés tout récemment. La maladie va de plus en plus être contredite par la mise au point d'un gène muté. On pourra réparer notre activité génétique et lutter efficacement contre des déficiences immunitaires. Dans le domaine de la lutte contre le cancer, l'insertion d'un gène dans la cellule cancéreuse même rend cette cellule plus réceptive à l'administration d'un traitement. D'une façon plus générale, la thérapie génique s'évertue à bloquer ou ralentir des processus dégénératifs.

C'est le formidable champ d'exploration que Frédéric Revah viendra nous raconter le 27 janvier à l'espace Brassens.

Nous pourrons à cette occasion **remercier l'ensemble des généreux donateurs** qui ont permis à la collectivité d'atteindre un montant de promesses de dons de 50 000 euros.

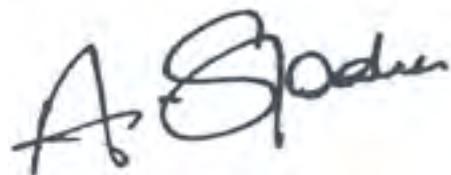
Jamais en treize années d'activité, l'élan de générosité n'avait atteint un tel niveau. Les bénévoles du Téléthon en sont les premiers artisans; je profite de cette occasion pour leur rendre un hommage reconnaissant.

Une année nouvelle s'annonce donc et je réitère, encore et toujours l'exigence qui doit être la nôtre de se respecter soi-même et de respecter les autres. En le faisant, nous pourrons ainsi mieux lutter contre tout ce qui appauvrit notre temps : la peur, l'égoïsme et le manque de culture. Trois maux qui contribuent au rejet de l'autre et au repli sur soi.

Je souhaite donc à tous une excellente année 2020. Que vos projets soient couronnés de succès et que la chance continue d'accompagner ce que vous entreprenez. A ceux qui malades ou isolés ressentent la peur et la solitude, je veux les assurer qu'un monde meilleur s'achemine.

Ne perdez pas espoir !

Bonne année !



Etat Civil



Bienvenue à

Elena, Marie, Amadora TICHIT
née le 7 septembre 2019

Axel, Maxime, Clément JULIEN
né le 23 septembre 2019

Lucas, Thierry, Pierre PINNEAU
né le 25 octobre 2019

**Lauryne Muriel Béatrice CALLE
CASTIGLIA**
née le 1 novembre 2019

**Eléonore, Emilda, Yvette
GUILLEMOT**
née le 6 novembre 2019

Soline, Marie, Lise FAUGÈRE
née le 14 novembre 2019

Lya CHMIELOWSKI
née le 22 novembre 2019

Maxence, Clément L'HUILLIER
né le 23 novembre 2019

Axel, William, Jeff LEGROS
né le 25 novembre 2019

**Venezia, Angela, Anna, Isaura
LAZZARA**
née le 7 décembre 2019



Ils nous ont quittés

**Marie France LALLEMAND
épouse SIMON**
le 9 octobre 2019

Nicole, Andrée PILLAS
le 14 octobre 2019

**Sylvie, Patricia, Elisabeth
DOUETTE**
le 21 octobre 2019

Kléber, Félix HURAUULT
le 24 octobre 2019

Monique, Raymonde WICKER
le 25 octobre 2019

Patrick, Marc SECHET
le 6 novembre 2019

**Henriette, Emmeline MAISSE
épouse DAL PRA**
le 7 décembre 2019

François BENELLI
le 5 janvier 2020



Ils se sont dit «Oui»

**RIEUX Sébastien &
CHARBONNIER Sophie**
Samedi 6 juillet 2019

**Tamaël PATOLE &
Elodie LESPINARD**
Samedi 4 janvier 2020

Nouveaux habitants sur la commune :

La date butoir pour vous inscrire sur les listes électorales est le :

7 février 2020

Si vous avez un doute sur votre inscription n'hésitez pas à contacter le service élections au 01 64 93 77 03 ou elections@mairie-itteville.fr

TRIBUNE LIBRE

Agir et Vivre à Itteville

Notre maire a choisi : ce sera uniquement le Réseau de Chaleur Urbain. Pour la bagatelle de 3,8 millions d'€, c'est la société Vermilion, célèbre pour ses exploitations de sables bitumineux et de gaz de schiste en Amérique du Nord, qui fournira une eau à 60°C, provenant des puits de pétrole.

Pour nous joindre 06 74 56 03 62 ou contact@agiretvivreaitteville.fr

Itteville Ensemble n° 91 Janvier-Février 2020

Mairie d'Itteville - 91760 Itteville

Directeur de la publication : Alexandre Spada, Maire

Maquette, mise en page : Lucie Duval Caron

Impression : IdI'prim - La Ferté-Alais 01 64 57 61 38

Imprimerie labellisée



Tirage 2 800 ex. sur papier respectant une gestion durable des forêts

Médailles du travail, une nouvelle procédure

Depuis le 16 octobre 2019, toutes les demandes de Médaille d'honneur du travail et médaille d'honneur agricole concernant les personnes domiciliées en Essonne **doivent obligatoirement être affectées en ligne** à partir du lien suivant :

<http://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Medailles-d-honneur>

Pour plus d'informations :
01 64 93 77 03



Élections de mars 2020, les modalités pour voter



Pour voter, vous devez prouver votre identité. Les documents à présenter dépendent de votre nationalité : Français ou Européen

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans) ;
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans) ;
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée

parlementaire (non valable si vous êtes Européen) ;

- Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie ;
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;

- Permis de conduire (en cours de validité) ;
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire ;
- Titre de séjour (en cours de validité si vous êtes Européens).

Si vous avez déménagé et que votre nouvelle adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription sur les listes électorales, il est possible que vous ayez été radié des listes de la commune.

Pour vérifier votre inscription sur la liste de votre ancienne commune, vous pouvez utiliser le téléservice sur le site service-public.fr.

Inaugurations du 14 décembre

Parcours santé

Ce nouvel équipement sportif installé dans le parc de la Mairie est ouvert à tous durant les horaires d'ouverture du parc.

Il a été inauguré le Samedi 14 décembre dans le parc de la Mairie.

Il se compose de 9 ateliers accessibles à tous (Combiné push-pull, Squat machine, Duo adducteur, Machines à triceps, Steppers, Pumpers...) et permet aux Ittevillois qui le souhaitent de pratiquer une activité physique de plein air, dans un lieu agréable et protégé.

Pour assurer une pratique dans les conditions optimales de sécurité, chaque agrès est accompagné d'un panneau expliquant les conditions d'exercice des activités.

Ce projet mûri par l'équipe municipale en place répond à des objectifs clairement définis :

- **Assurer une grande convivialité** en favorisant les rencontres, les échanges, le lien social et intergénérationnel (les parents, les grands parents, les amis pourront accompagner les enfants dans la découverte et la pratique des exercices proposés), à travers des activités ludiques que chacun peut exercer selon son niveau de forme et ses propres ressources physiques.
- **Pratiquer des activités** en toute sécurité dans un lieu privilégié.
- **Proposer des activités offrant une alternative à la sédentarité** qui est comme on le sait un



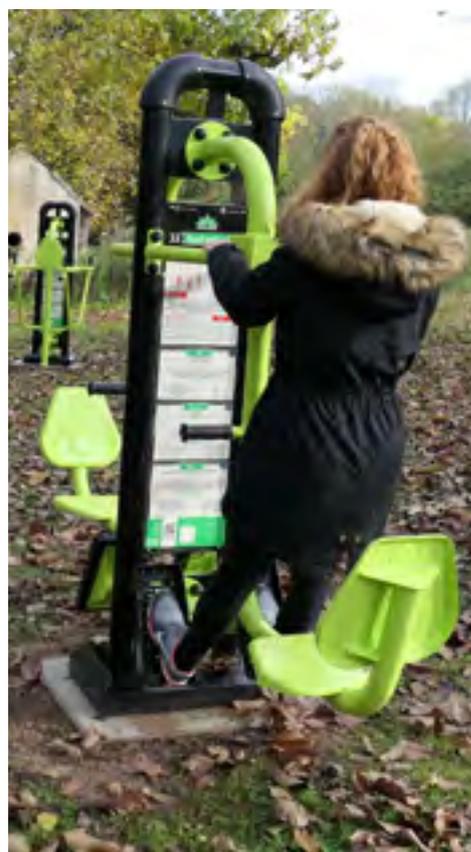
des défis à relever pour notre société.

Les équipements de pleine nature, accessibles à tous, participent grandement à améliorer la santé des populations en combinant activité physique et évolution dans une nature préservée.

Lors de l'inauguration, 3 professeurs de sports diplômés d'Etat étaient sur place pour conseiller les futurs utilisateurs sur l'utilisation des agrès et les aider à comprendre les bienfaits de l'activité physique pour la santé.

Pour les prochains samedis matin (hors vacances scolaires) une association sportive sera sur place pour pratiquer son activité de marche active, **le professeur restera sur place et sera disponible à partir de 11h pour conseiller les sportifs sur l'utilisation des appareils.**

Lucine Garois, élue au sport.



Verger pédagogique

En janvier 2020, un verger pédagogique va s'implanter dans le parc de la Mairie.

Une vingtaine d'arbres et des arbustes fruitiers vont venir compléter le verger existant.

Cette réalisation a comme premier objectif d'apprendre à nos enfants à discerner les différentes espèces de fruits ainsi que la manière de soigner et cultiver les arbres.

Mais ce n'est pas tout : la production de ce verger sera contrôlée par un cultivateur bénévole issu de l'agriculture biologique.

Il aura pour mission d'entretenir les espèces et de commercialiser les récoltes par le biais des réseaux d'insertion.



Dans un second temps, ce bénévole élèvera **des poules au fond du parc de la Mairie.**

La production issue de ce poulailler et des vergers alimentera la cantine du collège Robert Doisneau et par la suite, la can-

tine centrale commune aux écoles d'Itteville.

Ces produits viendront utilement compléter les quantités déjà fournies par les Potagers du Télégraphe, ainsi que celles de la future ferme biologique d'Aubin.

Chemin des Prés Picard



Samedi 14 décembre, Xavier Dugoin, président du Siarce et Alexandre Spada, ont effectué une visite de fin de chantier à laquelle étaient conviés les riverains du chemin des Prés Picard.

La voirie, le réseau d'assainissement et le réseau d'eau potable ont été refaits à neuf, un poste de refoulement a été créé, ainsi que l'enfouissement du réseau électrique.

Seuls les raccordements des riverains, sur les parties privatives des habitations, restent à réaliser par leurs soins, dans le cadre d'une opération groupée recevant l'aide financière de l'Agence de l'Eau.

Le montant de l'aide s'élève à 3 500€, si ces derniers ne portent que sur la partie eaux usées et sera majoré de 1 000€ en cas de déconnexion des eaux pluviales à la filière existante. Ces montants sont des forfaits plafonnés au montant réel des travaux.

Le SIARCE déposera le dossier définitif en février 2020 auprès de l'Agence de l'Eau après délibération du bureau syndical de fin janvier et adressera probablement à la fin du premier trimestre un courrier à chacun des riverains du chemin afin d'indiquer le dé-

marrage de l'opération. Ce n'est qu'à partir de ce courrier que les riverains pourront effectuer les travaux de raccordement en domaine privé.

Ces travaux seront à réaliser par les riverains eux-mêmes ou par l'entreprise de leur choix. Une fois terminés, le SIARCE procédera au contrôle de conformité du raccordement des installations privées et établira un certificat de conformité.

Attention, l'Agence de l'Eau ne verse les subventions que sur présentation des factures acquittées, transmises au SIARCE, (soit les factures des matériaux, locations d'engins soit celles de l'entreprise) et du certificat de conformité; **la date de ces factures ne devant pas être antérieure à la date du courrier précédemment cité.**

Moments d'authenticité et de partage à Itteville

Le marché de Noël qui s'est déroulé le 20 décembre sur la place Charles de Gaulle a été l'occasion de **se retrouver au milieu d'une ambiance de fête et de magie.**

40 exposants, ainsi que nos commerçants locaux, ont participé à l'animation de **stands proposant de nombreux produits de qualité.**

Les années précédentes, cette manifestation se déroulait sur le parking de la Mairie. Compte tenu du grand nombre de participants et de la venue des parents d'élèves représentant chacune de nos écoles, nous avons fait le pari de placer cette manifestation au coeur même du centre Bourg, au pied de l'Eglise. Celle-ci est d'ailleurs restée ouverte pour l'occasion ; ce qui a permis aux nombreux visiteurs d'admirer la belle crèche de Noël.

En plus de la très jolie chorale des enfants encadrés par le centre de



loisirs, cet événement aura permis de renouer avec la tradition.

Cette fête n'était effectivement pas sans rappeler l'époque où la place Charles de Gaulle se remplissait à l'occasion de la traditionnelle fête de village avec manèges, bal, majorettes et autres barbes à papa !

Pendant la soirée, le Service Municipal Enfance a proposé la pesée du panier garni du Téléthon. Le ticket N° 7 est le gagnant avec une pesée à 3,226 kg faite par Léona et Milan LORY qui se rapproche le plus du poids idéal de 3,215kg. Bravo pour la justesse du poids !





Melody Gospel

Le dimanche 22 décembre, on se serait cru dans une église du Bronx ou de Harlem, et pourtant, nous étions à Itteville, dans l'Église Saint-Germain !

Venus de Savigny-le-Temple, ils ont chanté la fraternité, l'esprit d'ouverture et la solidarité.

Victimes de leur succès, ils ont généreusement offert une deuxième prestation pour tous ceux qui n'avaient pas eu la chance d'assister au premier concert.

Un grand bravo à ce groupe au talent avéré et qui a su procurer au public émerveillé une très grande émotion et une joie intense.



Téléthon : des victoires à multiplier



Un Grand remerciement à tous les participants pour ce 30^{ème} Téléthon !

La Forme les Formes Les Marcheurs, Conseil Municipal des Jeunes, École J. Prévert et 2.A.E.J.P, Club Pyramide, Néfertitville, Tennis de Table, FJEP Itteville, Service Enfance - A. P. P. S, Amicale Cycliste d'Itteville, La Forme les Formes, Tennis Club Itteville, Judo Club Itteville, La Poignée de Sel, Elan Jean Jaurès, A.S.I. HandBall, Arts et Passion, Tirade et Chant, Ac'Corps, Aïkibudo, Danc' Itt, Balansé, A.C.N.T.91, ASI Football, École Paul Bert, Karaté club Itteville, Comité de Jumelage, Sapeurs-Pompiers de Cerny, Aat Vrd Amenagements, Travaux Publics De Soisy, Ecofinance, Franck Sono, Sas Terralis, Bouget S.a, Cap Monde, Vermilion, Deco Garden, Charpentier, Grands Travaux De L'orge, Ça Se Joue, Intermarche, Technibaie, Europe Services Groupe, Sot l'y laisse, Le petit fourneau, chez Jamâa, les moulins Fouché, Arianegroup sas, Royaume des Lutins, les boulangeries : «Sophie le Breuilly», «la Pétrie», «les gourmandises de la place», Coiffeur JP et JC Buizard, Association du Festival International du Cirque de Massy...



Une conférence sera organisée le lundi 27 janvier 2020 à 19h00 à l'Espace Brassens d'Itteville, en présence de Frédéric REVAH, chercheur éminent et Directeur Général de Généthon qui vous informera des avancées de la recherche médicale. Elle est ouverte à tous.

Commémoration du 11 novembre

Comme tous les ans, le Comité FNACA était présent devant le Monument aux Morts.

C'est sous la pluie et devant une nombreuse assistance, que s'est déroulée cette cérémonie.

C'est le Président du Comité FNACA qui était Maître de cérémonie, Jean-Claude BENION était

aux couleurs, René AUVROUIN, Pierre OBERT et un collégien, qui était accompagné de la Principale du Collège Mme MARY, étaient porte-drapeaux. Une collégienne a lu le message de l'UFAC.

Également présents, les pompiers de Ballancourt-Itteville, jeunes et

adultes, le conseil municipal jeune avec l'inauguration de leur drapeau.

Cette cérémonie s'est terminée par le vin d'honneur offert par la municipalité.



Groupement de commandes



Le samedi 30 novembre 2019, des rencontres ont eu lieu en Mairie entre les habitants et les prestataires afin de répondre aux questions des administrés.

Vous avez la possibilité de commander ou d'adhérer à tout moment sur simple demande auprès du service de la Mairie au 01 64 93 77 11 ou prendre contact directement avec les prestataires:

Mutuelle communale «M.P.I»
01 88 33 59 74

Livraison de bois, société «Aux 4 bûches» 01 75 28 47 97.

Livraison de fioul, société «Euro services fioul» 01 60 91 00 00.

Colis de Noël

Cette année, plus de 500 colis de Noël ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans.



Les minutes du Conseil Municipal

Comptes rendus du 29 novembre et 11 décembre (détailés sur le site internet www.itteville.fr)



Conseil du 29 novembre 2019

Urbanisme / Environnement

Cession du terrain cadastré ZD n°988 sis lieu dit « Les Glands »

La Commune d'Itteville est propriétaire du terrain cadastré ZD n°988 situé allée Beauregard, au lieu dit « Les Glands ». Il s'agit d'un terrain d'une superficie cadastrale de 1 756 m² entièrement boisé, situé en zone naturelle (zone N) ainsi qu'en Espaces Boisés Classés au Plan Local d'Urbanisme.

Cette cession n'aura pas de conséquence sur le caractère non constructible de la parcelle ZD n°988, son classement en zone naturelle et en Espace Boisé Classé au Plan Local d'Urbanisme restant inchangé.

Crèche

Modification du barème applicable en accueil familial

Il est nécessaire d'appliquer ce nouveau barème qui a été adopté par la CNAF lors de sa séance du

16 avril 2019.

Il poursuit 3 objectifs :

- Rééquilibrer l'effort des familles recourant à un Établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje)
- Accroître la contribution des familles afin de tenir compte de l'amélioration du service rendu (fourniture des couches, repas et meilleure adaptation des contrats aux besoins des familles),
- Soutenir financièrement la stratégie de maintien et de développement de l'offre d'accueil, ainsi que le déploiement des bonus mixité sociale et inclusion handicap.

Les évolutions suivantes ont été adoptées par la CNAF :

- L'augmentation annuelle de 0,8 % du taux de participation familiale entre 2019 et 2022
- La majoration progressive du

plafond de ressources pour atteindre 6 000€ en 2022 (à Itteville le déplafonnement est appliqué).

- L'alignement du barème micro-crèche sur celui de l'accueil collectif.

Ainsi, des nouveaux taux de participation familiale sont à retenir à compter du 1^{er} janvier 2020

La facturation aura lieu fin janvier 2020 après validation par le conseil municipal du 29 novembre 2019 et les familles ont été informées individuellement par courrier et mail.

Le barème applicable en accueil familial et parental du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2022.

Attention, les taux de participation familiale en accueil familial et parental s'appliquent dans :

Les accueils parental et familial, à tous les contrats d'accueil,

Les micro-crèches, uniquement

aux contrats antérieurs au 1^{er} septembre 2019

L'application de ce barème est obligatoire pour bénéficier de la Prestation de Service Unique (PSU).



Personnel

Détermination du taux de promotion et d'avancement de grade: En application de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, il appartient aux assemblées délibérantes de chaque collectivité de fixer, après avis du comité technique, le taux de promotion pour chaque grade d'avancement à l'exception de ceux relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Mise à jour du tableau des effectifs au 1er décembre 2019

Chaque année, l'exécutif d'une collectivité territoriale doit se prononcer sur les agents qui peuvent bénéficier d'une promotion ou d'un avancement de grade.

Mise à jour du tableau des effectifs au 31 décembre 2019

Cette délibération du tableau des effectifs au 31 décembre 2019 est un document qui doit être voté, en fin d'année, par l'assemblée délibérante de chaque collectivité territoriale. Cet acte sera joint à tous les documents comptables clôturant l'année budgétaire 2019. Il présente la répartition des 100 postes d'agents de la commune.

Police Municipale

Fixation des dates d'ouvertures dominicales autorisées par la commune pour toute l'année 2020.

La loi Macron du 6 août 2015 modifie l'application des dérogations pour les dimanches travaillés. Elle instaure de nouvelles dérogations au repos dominical en apportant des changements aux dérogations actuelles ; en particulier des dispositions concernant les dimanches des Maires pour les commerces de détail de moins de 400 m². Ces établissements étant soumis à dérogation. Ainsi, la loi étend le nombre de dimanches concernés de 5 à 12 dérogations et doit rentrer en application dès 2020.

Les dimanches concernant ces magasins doivent être actés par décision du maire pour l'année 2020.

Il convient donc de fixer les dates d'ouvertures dominicales autorisées par la commune pour toute l'année 2020.

Conseil du 11 décembre 2019

Urbanisme / Environnement

Modification du périmètre du SIARCE par adhésion de la commune de Cerny

La loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement est venue fixer les nouvelles modalités d'exercice de la compétence relative à la gestion des eaux pluviales urbaines.

S'agissant des communautés de communes, le service public de gestion des eaux pluviales urbaines ne faisant l'objet d'aucune inscription par la loi au sein des

compétences obligatoires et optionnelles mentionnées à l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le législateur a ainsi laissé la possibilité aux communes membres de communautés de communes d'apprécier, au regard du contexte local, l'opportunité d'une éventuelle gestion communale (à défaut d'une gestion intercommunale) des eaux pluviales sur le territoire.

Ainsi, par délibération du 3 juillet 2019, le Conseil municipal de Cerny a demandé son adhésion au titre de la compétence eaux pluviales urbaines au SIARCE.

Adoption de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe a renforcé l'intégration des communautés de communes en étendant, d'une part, la liste des compétences optionnelles et en leur attribuant, d'autre part, de nouvelles compétences obligatoires.

Ainsi à ce jour, la Communauté de Communes du Val d'Essonne exerce de plein droit en lieu et place des communes membres :

- compétences obligatoires telles que fixées à l'article L.5214-16 I du Code Général des Collectivités Territoriales : aménagement de l'espace communautaire ; actions de développement économique ; aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ; collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés et GEMAPI.

- compétences optionnelles telles que fixées à l'article L.5214-16 II du Code Général des Collectivités Territoriales : création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création et gestion de MSAP ; action sociale d'intérêt communautaire ; eau et assainissement des eaux usées.
- compétences supplémentaires résultant d'un accord de volontés des communes membres de la Communauté de Communes : action en faveur de la prévention et de la sécurité ; aménagement et développement du réseau numérique ; actions sportives d'intérêt communautaire ; équipements sportifs d'intérêt communautaire ; développement durable et chemins de randonnées.

Il y a lieu d'envisager une modification de ses statuts pour les raisons suivantes :

- Le reclassement de compétences : certaines compétences étaient jusque-là optionnelles et deviennent obligatoires : l'eau et de l'assainissement des eaux usées.
- La reformulation quant au libellé d'une compétence : les statuts doivent reprendre en ce qui concerne les compétences obligatoires et optionnelles le libellé exact des compétences de l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- La réécriture des compétences supplémentaires afin que les libellés de compétences soient plus compréhensibles.

- La suppression de la mention de l'arrêté préfectoral n°2015-PREF-DRCL/302 du 6 mai 2015 et son remplacement par l'arrêté préfectoral n°2019-PREF-DRCL-403 du 25 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire, ce qui permettra l'application de la nouvelle répartition des sièges pour le renouvellement de 2020.

Approbation des rapports annuels 2018 du SIARCE sur le prix et la qualité des services Gaz/Électricité

Le Maire de la Commune d'Itteville propose aux membres du Conseil Municipal cette délibération qui est une obligation annuelle.

Finances

Décision Modificative n°1 sur BP 2019

Cette décision modificative ne comporte quasiment que des opérations d'ordre.

cette décision modificative est bien axée sur les opérations d'ordre, permettant ainsi à la collectivité de tendre vers une qualité des comptes comptables.



Enfin, elle démontre également que le Budget Primitif avait été élaboré avec la plus grande sincérité puisqu'il a permis d'assurer la continuité de l'activité pour l'intégralité des services publics dont la commune à la charge.

Scolaire

Mise en place d'un tarif adapté en accueil de loisirs pour les enfants bénéficiant d'un P.A.I. alimentaire

Certains enfants fréquentant les accueils de loisirs bénéficient d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) alimentaire, il s'agit principalement d'enfants présentant des pathologies allergiques. Leurs familles ont donc l'obligation de fournir le repas ainsi que le goûter.

Actuellement il n'existe pas de tarif spécifique concernant l'accueil de ces enfants. Monsieur le Maire propose donc la mise en place d'un tarif adapté prenant en compte cette spécificité, en retirant le coût du repas et du goûter du coût total de la journée d'accueil (encadrement, entretien, sorties, achat de matériel d'activités...).

Activités sportives et ludiques

Adoption du règlement intérieur du gymnase



Le nouveau gymnase étant opérationnel depuis le 4 novembre 2019, il est impératif d'y instaurer un règlement intérieur qui sera affiché.

Réunion Publique du 12 décembre

Les principaux points abordés :

Projet de déviation du CD31 et sécurité routière



Avec la création de **3 ronds points supplémentaires**, les habitants de l'Avenue de la gare et du nord du Domaine auront à donner leur avis sur un éventuel changement de sens de circulation.

La **vitesse excessive** sur les routes départementales a également été évoquée : la **création d'un giratoire à la place du carrefour d'Aubin**, décidé par le Département, répond en partie à ce problème; **l'installation d'un radar sur la RD449** peu avant l'entrée d'agglomération est à l'étude avec la Préfecture.



Enfin, la **création de trottoirs PRM sécurisés** rue Jean Giono et au pied de la Butte entre le stade Marsat et le chemin du Bardivau permettront aux piétons de circuler en toute sécurité.

Biodiversité

Le Département, tenu de compenser les zones humides impactées par le projet du CD31 étudié, sur proposition de la commune, le nettoyage de l'ex camping et l'installation en collaboration avec la collectivité d'une ferme gérée par un groupement d'agriculture biologique.



Les produits issus de ces cultures, ainsi que celles du Potager du Télégraphe, alimenteront une cuisine centralisée pour nos écoles. C'est la valorisation des circuits courts.

Transition énergétique

Explication donnée sur le passage aux ampoules leds (*cf p 16*) et la création du réseau de chaleur urbaine.



Urbanisme

Le processus d'avancement des déclarations d'utilité publique réserve foncière suivent leur cours. La maîtrise de ce foncier permettra la création de nouveaux équipements publics.



M Raimbault, mandaté par la commune pour établir un programme de construction (2020-2022), travaille depuis plusieurs mois, en collaboration avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves (*cf p18*)

L'école Pablo Picasso fera l'objet d'une réflexion similaire. Les écoles Paul Bert et Jacques Prévert, ne sont, quant à elles, pas concernées.

Le Département réfléchit dès à présent à un projet d'extension du Collège Robert Doisneau en concertation avec la commune (*cf p 19*)

Assainissement

Le processus d'élaboration d'un nouveau zonage d'assainissement a été lancé, il concerne les parties basses de la Butte.

Création de trottoirs rue Jean Giono

Les travaux ont commencé depuis le 6 janvier 2020.

La circulation est interrompue depuis l'intersection du chemin de la Ferté-Alais et la rue Jean Giono, jusqu'au croisement de la RD31.

Une déviation est mise en place.

La fin des travaux est prévue pour le mois de février 2020.

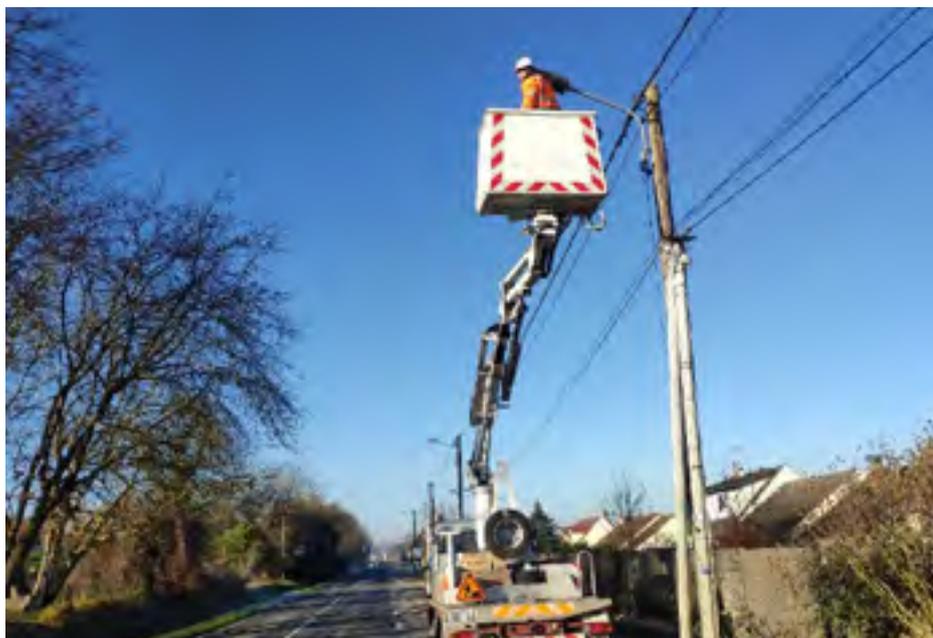
Ce trottoir permettra aux utilisateurs de circuler en toute sécurité depuis le hameau d'Aubin jusqu'au centre Bourg, il bénéficiera également d'un éclairage et de trottoirs surélevés.

Il constituera un **complément indispensable au futur giratoire** appelé à remplacer le carrefour actuel.

(voir bulletin municipal n°90, p.16)



Eclairage public : le passage aux leds



80% des ampoules leds sont d'ores et déjà installées.

Lorsque la totalité du matériel aura été remplacée, **les techniciens procéderont à un réglage d'ensemble de l'intensité lumineuse** en relation avec la synchronisation des horloges régulant le début et la fin du processus d'éclairage.

Contrairement à l'ancien système, l'éclairage public est maintenu toute la nuit avec des variétés d'intensité selon les horaires (100% jusqu'à 22h00, 70% de 22h00 à 00h00 et 30% de 00h00 à 5h00, puis 100% de 5h00 jusqu'à l'aube).

De nouveaux jeux pour les enfants

Pour permettre au plus grand nombre de profiter pleinement du **parc de la mairie**, **3 nouveaux jeux pour enfants seront installés** fin janvier dans le parc afin de compléter les jeux déjà existants (balançoire à partir d' 1 an, portique à partir de 2 ans, et un train pour les enfants de 2 à 6 ans).

À Pablo Picasso, 2 panneaux ludiques ont été mis en place dans la cours de l'école pendant les vacances scolaires de décembre en remplacement des jeux précédemment installés.

Les panneaux ludiques ont pour intérêt de solliciter les capaci-

tés de réflexion, de logique et de concentration des enfants.

D'autres équipements sont d'ores et déjà à l'étude pour le Domaine de l'Épine et la place de la Commune de Paris.



Futurs jeux du parc de la Mairie



Nouveaux Jeux à l'école P. Picasso



Des aménagements à Aubin

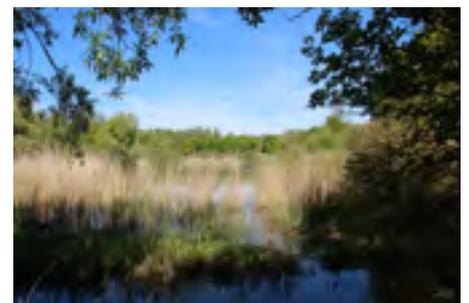
Travaux d'élargissement de la chaussée Aubin et enfouissement des réseaux aériens.

Les travaux commencent début janvier, pour une durée de 5 mois.

Cette réalisation permettra un meilleur accès aux étangs d'Aubin

et facilitera la fréquentation des berges de la pièce d'eau.

De plus, les pêcheurs et adeptes de la randonnée pourront garer leurs véhicules grâce à la création de 28 nouveaux emplacements de stationnement.



Extension des écoles en 2020/2022

Depuis la rentrée scolaire, le programmiste et les enseignants des écoles Elsa Triolet et Jean Jaurès participent à des réunions de travail autour de l'extension des écoles.

Le programmiste a pour mission d'établir, au vue de l'évolution démographique de la ville, des propositions en adéquation avec les futurs besoins des structures municipales. C'est dans ce cadre que la Municipalité a souhaité que tous les acteurs participent à une réflexion globale autour de la vie des enfants.

Concrètement, les enseignants, les parents, le service animation et les services de la ville élaborent des plans pour imaginer les écoles de demain.

Plusieurs paramètres sont pris en compte :

- les changements climatiques et donc la nécessité d'adapter les infrastructures aux périodes caniculaires ou au contraire d'effectuer des économies d'énergie en période hivernale
- la sécurité routière en créant aux abords des écoles des zones piétonnes et de circulation douce
- l'amélioration de la restauration scolaire en créant une cuisine centrale qui permettra d'élaborer des repas en s'approvisionnant de produits issus de l'agriculture biologique cultivés sur des parcelles communales
- la création de centres de loisirs pour les maternels



Ces réunions se dérouleront jusqu'à la fin de l'année scolaire et permettront d'aboutir à un projet élaboré dans la concertation et la prise en compte des attentes et des contraintes de chacun.

Rencontres parents d'élèves et équipes d'animation



Comme nous l'avions annoncé lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019, ont été réalisés dans chaque école des **réunions d'information à destination des parents avec les équipes d'animation.**

L'objectif de ces rencontres était multiple :

Tout d'abord, informer les parents du programme d'animation à venir qui ponctue la vie scolaire de leurs enfants tout au long de l'année.

Ensuite, qu'ils prennent conscience des enjeux et objectifs qui motivent les activités proposées lors du temps périscolaire ou le mercredi et pendant les vacances.

Tout cela donne du sens aux animations proposées et plus concrètement, participe à l'éveil des enfants, au développement de la confiance en soi et les amène peu à peu vers l'autonomie.

Ce fut également un moment privilégié pour que **les parents proposent de nouvelles actions et que l'équipe d'animation prenne en compte leurs attentes.**

On a pu également constater au cours de ces réunions le développement du partenariat entre les services et les parents d'élèves en les associant à certains événements comme la mise en place du carnaval au mois de mars prochain.

Optimiser la capacité d'accueil du Collège

Le 22 novembre dernier, monsieur Bérenger, Président délégué aux collèges et à l'accès aux savoirs au Conseil Départemental, et monsieur le Maire ont visité le collège Robert Doisneau accompagnés de la Principale, Madame Mary.

L'objectif de cette rencontre était de faire un point sur l'état du bâtiment à proprement dit et de sa capacité d'accueil.

En effet, avec l'intégration petit à petit des enfants de Saint-Vrain et l'évolution démographique de notre ville, les effectifs augmentent chaque année. Il est donc nécessaire d'envisager des solutions pour les années à venir.

Une visite des locaux a été l'oc-



casion de hiérarchiser les travaux nécessaires au bon entretien du collège mais aussi de réfléchir aux différentes possibilités d'agrandir l'établissement. Différentes

options sont donc envisageables pour l'ajout de plusieurs classes supplémentaires, ainsi que l'aménagement de certaines existantes.

Les élèves profiteront de la piscine de Mennecy

Du 3 février au 28 juin 2020, les élèves de CE1 et CM2 des 3 écoles élémentaires d'Itteville pourront bénéficier de cours de natation à l'Aquastade de Mennecy.

Cet apprentissage doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs.

30 séances sont prévues pour chaque classe.

La natation scolaire est une activité à encadrement renforcé, l'enseignant est aidé dans cette tâche par des professionnels qualifiés et agréés par l'inspecteur d'académie ou par des intervenants bénévoles également soumis à agrément.



Le portail famille évolue



Vous êtes déjà très nombreux à vous être appropriés le nouveau portail famille.

Jusqu'à présent, vous pouviez inscrire vos enfants au centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires, consulter le programme des activités, les menus de la cantine ou encore éditer vos factures.

À compter du mois de février, vous pourrez régler vos factures en ligne, par carte bancaire, directement depuis le portail grâce à PAYFIP, un système de paiement fiable et sécurisé.

Le service scolaire reste à votre disposition pour toutes questions au 01 64 93 77 17.

Séance de cinéma pour les élèves de Paul Bert

Dans le cadre du projet de l'école Paul Bert sur le thème du cinéma, le jeudi 21 novembre, les soixante-quinze élèves des classes de CM2 et de CM1-CM2 de l'école Paul Bert ont eu la chance d'assister à une projection du film : « Ma vie de courgette » à la salle Georges Brassens.

Avant la projection, l'animateur a pris le temps de leur présenter l'histoire de ce film d'animation peu commun, les enfants ont été très attentifs pendant toute la séance.

Ils ont participé avec enthousiasme au débat qui a suivi. Ce temps de discussion essentiel a été l'occasion de s'exprimer sur ce qu'ils avaient aimé ou non. Mais aussi il a permis aux élèves de mieux comprendre ce qu'ils avaient vu et d'accéder à l'implicite de ce film.

Ce fut un moment de partage très apprécié des élèves et de leurs enseignants.



Sylvie Vaneme, enseignante

Un jardin sensoriel pour nos petits

Pendant 3 journées, la salle du Relais assistants maternels et de la crèche s'était transformée en un grand jardin sensoriel et créatif.

L'intervenante spécialisée dans la petite enfance, Claire Demathieu

avait imaginé et installé dans nos locaux cet espace original et ludique.

Ces matinées d'animation ont été un véritable succès ; les jeunes enfants après un temps d'obser-

vation, ont exploré et manipulé les divers matériaux à disposition, ravis de pouvoir toucher des éléments naturels auxquels ils n'ont pas toujours accès.





En cette fin d'année nous avons également eu le plaisir d'accueillir le spectacle « Roule ma boule », interprété par Ingrid Tegzey.

Les tout-petits ont aussi pu profiter d'un goûter et d'une séance photo avec le Père-Noël !



CMJ : une fin d'année sur les chapeaux de roue !

À la suite des élections des nouveaux membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ), nos élus ont pris part à la commémoration du 11 novembre.

Après un discours de M. le Maire et la remise de leurs écharpes tricolores et de leurs insignes, **les élus ont accompagné le cortège et participé à la commémoration.**



Première action de ce nouveau CMJ, le soutien au Téléthon le dimanche 7 décembre, avec la traditionnelle livraison de petits déjeuners à domicile !

Plus de 200 petits déjeuners livrés, et 600 euros de récoltés pour le Téléthon !

Pour poursuivre dans le domaine caritatif, **les élus ont décidé d'organiser courant décembre une collecte de jouets pour le Noël des restos du cœur** au sein des écoles ittevilloises. Cette collecte a très bien fonctionné, l'ensemble des jouets remplissait tout un véhicule utilitaire !



Pour terminer l'année, après deux commissions qui ont permis de voter les futurs projets 2020, **les plus grands se sont rendus au Sénat**, pour une visite en compagnie des jeunes élus de Cerny !

Nous remercions notre Sénatrice Madame DARCOS pour l'invitation.

Une visite qui a permis à nos jeunes élus de mieux comprendre le fonctionnement de la République, et de tout simplement découvrir ce lieu exceptionnel.

Point sur le Bafa: Le saviez-vous ?

Le Bafa, brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, est le diplôme le plus connu permettant d'encadrer des enfants en accueil collectif de mineurs.

Il existe 46 autres titres et diplômes reconnus pour animer : License STAPS, BAPAAT, DUT spécialité carrières sociales...

De plus, l'article R227-12 du Code de l'action sociale et des familles impose aux équipes d'animation un quota d'au moins 50 % d'animateurs possédant un diplôme ou un titre reconnu pour exercer.

A Itteville, ce quota est de 92 % d'animateurs diplômés.

Ils sont formés aux gestes de premiers secours (SST ou PSC1) et à intervenir en cas d'incendie (EPI) pour la plupart.

Les animateurs participent aussi à des **formations de professionnalisation**, comme en décembre avec une formation « gestion des



conflits en accueil collectif de mineurs ».

Vous pouvez donc compter sur nos animateurs professionnels

et formés afin d'accueillir vos enfants dans le cadre d'un accueil de qualité, et en toute sécurité !



Calendrier 2020 des événements de l'enfance !

- 15 et 18 janvier, 14h / 18h à la salle George Brassens : Exposition rétrogaming
- Dimanche 19 janvier : grande exposition et trilogie «retour vers le futur» à la salle Georges Brassens
- Samedi 29 février : Grand Carnaval
- Vendredi 13 mars : Boum familiale à la salle Georges Brassens
- Samedi 20 juin : Color Run et Fête de l'enfance 2020

Festival Rock'n Sound



ROCK'N SOUND

WAR MACHINE Tribute **DEPEC**
 STRANGE BLUES (origines Blues / Rock)
 THE FORGE (Rock / Hard Rock)
 ESQUISSE (origines jazz/rock et comiques)
 HIT'NZIK (pop rock Memory)

Samedi 25 janvier 2020
 Espace Georges Brassens - Itteville (91)
 À partir de 18h00
 8€ - Restauration sur place

Comité des fêtes



15 Février 2020

LOTO

ITTEVILLE

SALLE BRASSENS - À PARTIR DE 20 H
 OUVERTURE DES PORTES 18 H 30
SANS RESERVATION

Pour tous, petits et grands !

Téléviseur 4K, ordinateur portable, tablette, bons d'achats, etc...

restauration rapide sur place

1 carton : 5 €
 3 cartons : 12 €
 6 cartons : 20 €

06 76 95 65 20
<http://comite-itteville.e-monsite.com>
 Facebook : comité des fêtes d'Itteville

Vide grenier du Comité de jumelage



Le Comité de Jumelage organise son :

13^{ème} VIDE-GRENIERS

Dimanche 1^{er} mars 2020

8 H 00 – 17 H 30

Salle polyvalente Marcel CERDAN



Uniquement sur réservation : ☎ 01.64.93.19.07 & 01.64.93.17.04
 (le soir, à partir de 18h00)

Téléchargement fiche d'inscription & règlement ☞ <http://www.itteville.fr>
 documents également disponibles à l'accueil de la Mairie, **dès le 1^{er} février 2020**.
 Expédiez ou déposez la fiche à :

Comité de Jumelage – 12, rue des Germandrées – 91760 ITTEVILLE

Atelier d'art

L'atelier propose des cours et des stages de dessin pour enfants à partir de 8 ans et adultes. Toutes techniques : acrylique, huile, fusain, crayon, pastel sec, pastel gras, encres, technique mixtes et collages.

Pour les cours adultes, le premier trimestre a permis d'aborder les sujets sur les ombres et les lumières ainsi que les capitales. D'autres thèmes seront abordés comme :

- L'étude des nuages
- La transparence
- Les personnes en situation (dans la rue, chez elles...)
- Le portrait
- Les paysages: marine etc.

Les cours des enfants sont axés sur l'apprentissage ou l'approfondissement des différentes techniques.

Des stages permettant de se familiariser ou de se perfectionner dans plusieurs disciplines continueront tout au long de l'année :

- Etude de la couleur
- Etude de la perspective
- Modèle vivant : homme, femme
- Initiation et perfectionnement à l'aquarelle
- Initiation au pastel sec
- Peinture au couteau
- Portrait (initiation et perfectionnement)
- Portrait avec modèle femme et modèle enfant

Pendant les stages, le matériel est fourni.

Pour enfants :

Mercredi de 13h50 à 15h25
et de 15h25 à 17h00

Pour adultes :

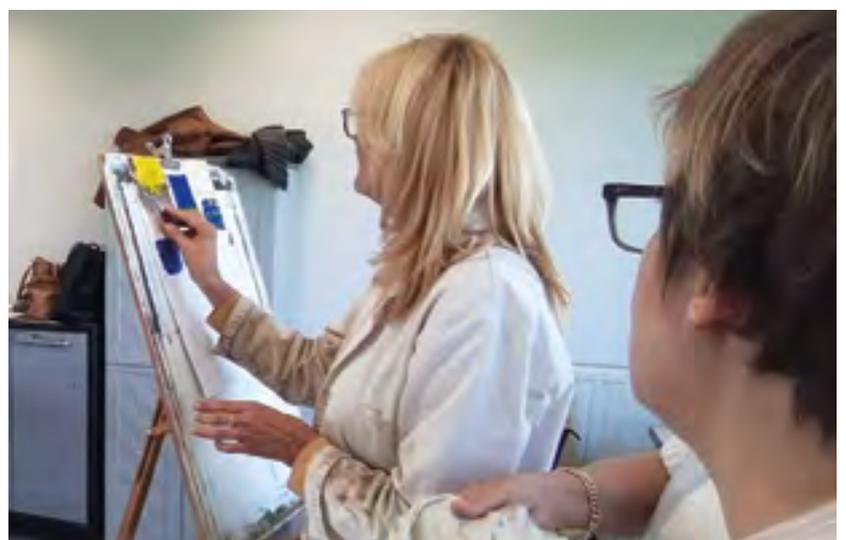
Mercredi de 20h30 à 22h30
Jeudi de 14h00 à 16h00
Jeudi de 20h30 à 22h30
Vendredi de 14h00 à 16h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Renseignements

Tél : 06 52 70 16 99

sylvie.chiarotto@gmail.com

Comité de jumelage



Les 50 ans de Rahan

Du 25 février au 28 mars
rencontres les 11 et 21 mars



Les 50 ans de Rahan, héros préhistorique.

Le fils des âges farouches fête son demi-siècle d'existence.

Le saviez-vous ? Rahan, le célèbre personnage de bande dessinée tout droit sorti de la préhistoire, a des attaches essonniennes !

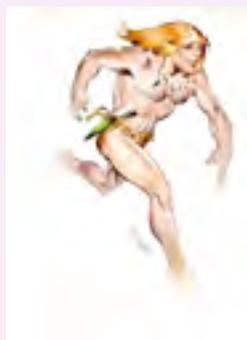
Son « père », Roger Lecureux, a habité une charmante maison du centre d'Itteville. C'est là, dans son bureau du premier étage, que le scénariste de BD a écrit une grande partie de son œuvre et donné vie à de nombreux héros. Des héros à retrouver dans l'exposition organisée par la bibliothèque. Il a créé des séries en tous genres : western, science-fiction, flibuste etc.

Une œuvre de 40 000 pages au total, presque un record ! En respectant toujours la même loi : maintenir le suspense entre deux actions. »

Si vous prononcez le nom de Rahan devant une assemblée de trentenaires et de quadragénaires, Il existe de fortes probabilités que vous suscitez chez les uns des souvenirs émus et chez les autres des sourires. Les premiers se remémoreront la fébrilité de découvrir les nouvelles aventures chaque semaine, dans les pages de Pif Gadget. Par-delà les préjugés, c'est une série à peu près unique dans l'histoire du 9e Art.

Mr Jean-François Lecureux sera présent le mercredi 11 mars de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 pour rencontrer les jeunes.

Il sera aussi présent le samedi 21 mars pour les adultes de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.



Atelier de libération émotionnelle

Le 18 janvier de 10h à 12h



Cet atelier de 10h00 à 12h00 permet de découvrir cette méthode appelée en anglais EFT (Emotional Freedom Technique) ou, en français, technique de libération émotionnelle.

Basée sur l'utilisation des méridiens et de la psychologie moderne, elle apporte un soulagement quasi immédiat à notre stress quotidien. Pratiquée régulièrement, elle permet de vivre une vie beaucoup plus sereine et d'avoir un corps plus détendu. Sur inscription 10 participants

Raconte tapis



le 18 janvier à 17h

Les enfants devront venir déguisés à partir de 16h45 pour écouter les histoires.

Des histoires à écouter et à vivre autour du décor d'un album réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume. Installé à même le sol au milieu des jeunes auditeurs, le raconte-tapis lui sert d'espace narratif. J'y fais évoluer les personnages de l'histoire, animés et mis en scène avec mes mains et ma voix.

Sur Inscription (30 places)

La grainothèque fait son retour



Souvenez-vous, au printemps 2019 ces drôles de boîtes... très vite vidées de tous ses petits sachets... avec son nom bizarre, introuvable dans les dictionnaires ; la GRAINOTHEQUE...

Et si la bibliothèque devenait un lieu qui favorise l'agriculture. Convivialité, échanges, trocs autour des graines de légumes et plantes.

A partir du 15 février nous mettrons à votre disposition des petits sachets pour que vous puissiez les remplir de graines pour alimenter la grainothèque. Cette année nous prendrons aussi les plans de légumes pour ceux qui en ont en trop.

À ITTEVILLE - ESPACE BRASSENS Adultes : 5€ / Enfants - 12 ans : 4€

Films sous réserve de modifications.

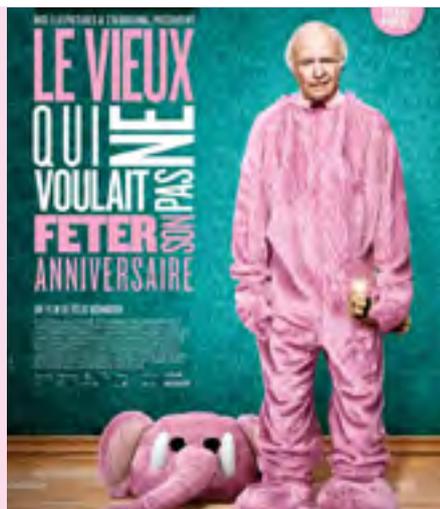


Ciné partage le jeudi à 14h30
Séances gratuites

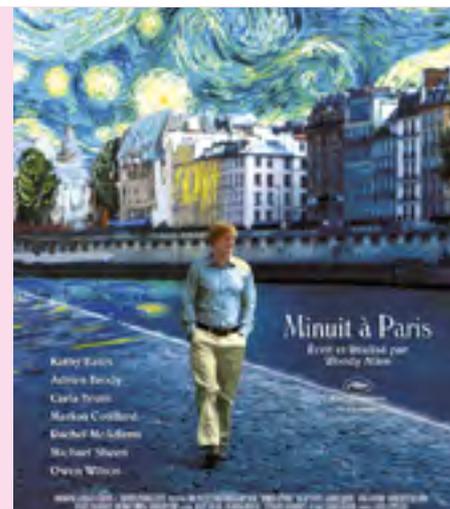
Ce dispositif est mis en place afin de remédier à l'isolement et à la solitude auxquels sont parfois confrontées les personnes.

Possibilité de transport en navette gratuite à domicile sur demande une semaine avant la date prévue.

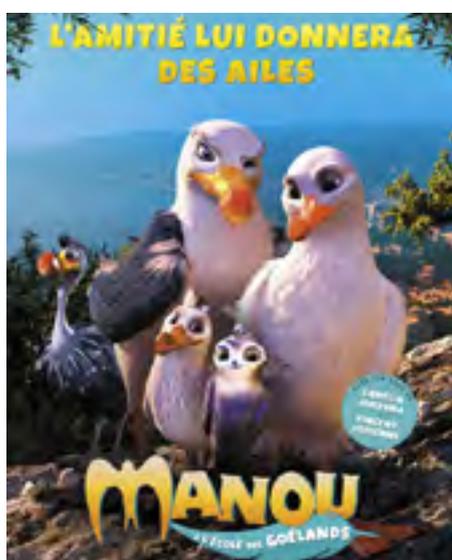
Contact : 01 64 93 72 93



JEUDI 23 JANVIER- 14h30



JEUDI 26 FÉVRIER - 14h30



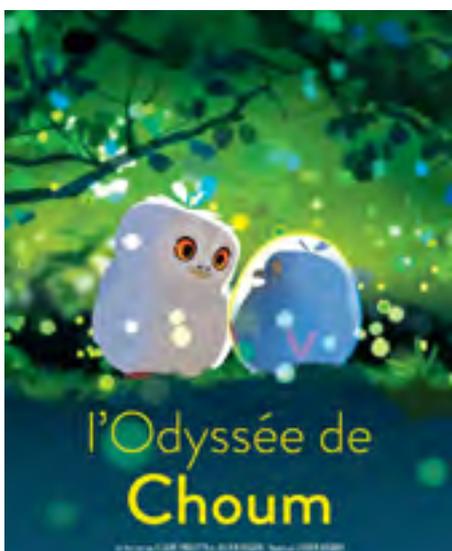
MERCREDI 22 JANVIER
10h00



MERCREDI 22 JANVIER
14h30



MARDI 21 JANVIER
20h30



MERCREDI 25 FÉVRIER
10h00



MERCREDI 25 FÉVRIER
14h30



MARDI 24 FÉVRIER
20h30

Contact : 01 64 85 09 27 culture@mairie-itteville.fr - Facebook Brassens : culture et loisirs Itteville

- Mardi 14 janvier
Cir'qu'opéra - Massy



Départ de Brassens à 18h00

Tarifs
20€ et 7€ -12ans
Transport en car en sus, suivant les réservations

Comédie

Sous le chapiteau du cirque de Massy, comédie lyrique de Molière et Jacques Offenbach

Nicolas Rigas donne ici à l'intrigue amoureuse entre Arnolphe et Agnès une tournure nouvelle réunissant le Théâtre et l'Opéra, grâce à quelques airs des Contes d'Hoffman.

- Vendredi 17 janvier
Show des années 80 - Brassens



20h30

Tarifs
Ittevillois: 10€
Extérieurs : 15€

Concert

Concert années 80 100% live. avec Jean-Luc Lahaye, Pauline Ester, Sacha de «Début de soirées» et Alain Llorca du groupe «Gold». 2h de show !

- Dimanche 19 janvier
Retour vers le futur - Brassens



à partir de 13h

Entrée au chapeau, dont les recettes seront reversées au profit du téléthon

Cinéma et Exposition

Grand show la Trilogie de Retour vers le futur sur grand écran en VF avec Marty et Lorraine et les acteurs les ayant doublés. La DeLorean et le taxi du film seront présents, possibilité de se photographier dans ces véhicules mythiques. Doublage du film en live. Exposition sur la machine à remonter le temps. Comme Le Grand Rex à Itteville c'est du jamais vu !!

Buvette et restauration sur place

- Dimanche 9 février
9ème rencontre de danse - Brassens



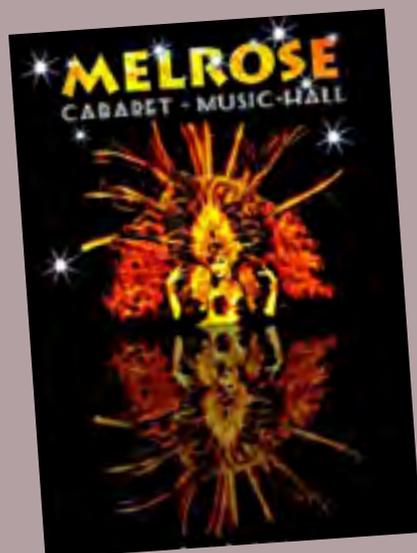
14h30

Tarifs
Ittevillois: 6€, - 12 ans 4€
Extérieurs : 8€, -12 ans 6€

Spectacle

Spectacle en partenariat avec Danc'itt rencontre de danse, tout genre confondu.

- Vendredi 28 février
Chapelle royale et Cabaret



Sortie à la journée

Tarifs

20 à 30 pers 115€
ittevillois et 118€ ext
30 à 40 pers 105€
ittevillois et 108€ ext
40 à 50 pers 90€
ittevillois et 93€ ext

Sortie

Visite guidée Chapelle Royale à Dreux et déjeuner spectacle Cabaret au Melrose Palace à Nogent le Rotrou. Transport et déjeuner inclus. Départ de Brassens à 7h00.

- Samedi 29 février
Théâtre Ciel ma belle mère - Brassens



20h30

Tarifs

Adultes 35€
28€- 25ans et
groupe de 20
minimum

Théâtre

De Georges FEYDEAU - Un couple à trois désopilant, dans un Feydeau méconnu, jouissif et déliant. Un boulevard anti-morosité interprété par sept comédiens et un phoque !

TÊTES D'AFFICHES

Réservations ouvertes !

- Samedi 11 janvier
Caroline Vigneau- Brassens

Après avoir «quitté la robe» dans son précédent spectacle, Caroline Vigneau se retrouve nue comme Eve dans le jardin d'Eden.

20h30

Tarifs

15€ ittevillois
20€ extérieurs

À son tour, elle croque la pomme, fruit défendu de l'arbre de la connaissance... Et comme elle y prend goût, elle croque à nouveau et tout s'emballé !

Spectacle
Humour



• **Vendredi 20 mars**
Chimène BADI - Brassens

17 ans de carrière, des albums et des tournées qui s'enchaînent, des duos extraordinaires, des stades avec Johnny Hallyday, des disques d'or, platine et diamant. Incontestablement, Chimène Badi, grâce à sa voix et à son authenticité, a noué une relation intense avec son public. Cette tournée passera par L'espace Brassens à Itteville, ne ratez pas cet événement exceptionnel.

20h30

Tarifs
25€ ittevillois
30€ extérieurs

Concert



• **Samedi 7 mars**
Magie : les Illusionnistes- Brassens

C'est avec humour et habileté qu'ils vous surprennent et nous troublent pour mieux manipuler vos perceptions.

20h30

Tarifs
7€ adultes
5€ -12ans

Spectacle de magie

Matthieu Villatelle et Rémy Berthier sont deux magiciens qui jouent avec vos certitudes. Ils détournent votre attention, vous manipulent, vous questionnent, vous font douter, et en même temps souvent vous font sourire.



• **Vendredi 24 avril**
Verino Humour - Brassens

Après avoir triomphé à Paris et en tournée lors de 500 représentations avec son spectacle, Vérino sera de retour au Grand Point Virgule !

20h30

Tarifs
15€ ittevillois
20€ extérieurs

Spectacle Humour

Il est comme un pote aux 300 000 spectateurs et aux 50 millions de vues sur Youtube... qui te parle de tout, avec un regard... comment dire... bien à lui... Rien ne lui échappe. Verino saisit tout. Verino voit tout.





McDonald's Itteville

Ouvert 7j/7

**du Lundi au Dimanche
10h00 - Minuit**

